

Final

ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT

COMITÉ AVISEUR SUR LES RELATIONS INTERCOMMUNAUTAIRES

Procès-verbal de la réunion des membres tenue le lundi 18 juin 2012 à 18h à la Salle du conseil, 530, avenue Davaar à Outremont.

Présents : Ana Nunes, conseillère d'arrondissement, présidente du comité, Denis Demers, Guy Archambault, Katherine Frohlich, Leila Marshi, François Dupin, Mindy Pollack, Paul-Guy Duhamel, Graham Carpenter, Francine Unterberg.

Soutien : Nahed Koussa, conseiller principal au cabinet du maire et au comité exécutif de la Ville de Montréal.

Invités : Père Georges Lagodish et M. Peter Paganuzzi de la communauté russe orthodoxe (Église Saint-Nicolas), Mme Roula Shahwan et M. Fadi Sleiman de la communauté libanaise maronite (Église Saint-Antoine-le-Grand).

1. Adoption du présent ordre du jour. Sur proposition de K. Frohlich, secondée par L. Marshi, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du dernier procès-verbal. Sur proposition de G. Carpenter, secondé par Denis Demers, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3 .Mot de la présidente du comité. La présidente rappelle les difficultés auxquelles elle a dû faire face pour former le présent comité. Plusieurs personnes ont exprimé leur opposition, par écrit, et verbalement lors des réunions publiques du conseil. On demande d'ajouter aux prochains procès-verbaux les comptes-rendus des périodes de questions.

4. Présentation de la communauté russe orthodoxe (Église Saint-Nicolas) par [REDACTED]
[REDACTED] La paroisse s'est installée à Outremont il y a une cinquantaine d'année. La communauté est composée d'immigrants de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} génération qui ne parlent par nécessairement russe. Deux processions particulièrement importantes ont lieu à minuit le Vendredi Saint et le Jour de Pâques. Elles sont accompagnées de chants solennels mais pas forts. Les voisins sont toujours prévenus et n'ont jamais soulevé la moindre objection. Au contraire, ils ont exprimé leurs sympathies à la communauté lorsque le permis leur a été refusé en avril dernier. Par contre, ailleurs dans Montréal, dans Côte-des-Neiges par exemple, ces processions ont été autorisées et ont eu lieu.

La présidente explique que suite aux incidents survenus lors de la Fête de Purim, d'autres éléments se sont ajoutés. La police ayant été prévenue a fortement suggéré à la mairesse de ne pas autoriser d'autres événements dans ce contexte. D'où la décision de suspendre le règlement encadrant les processions et d'en profiter pour le revoir et l'améliorer. Certains membres jugent qu'il aurait été préférable d'informer le public de ce nouveau développement. Plusieurs insistent sur le fait qu'il est important de rencontrer les principaux critiques de la communauté hassidique, entre autres [REDACTED], pour bien comprendre leurs points de vue. La présidente prend bonne note de cette suggestion.

5 .Présentation de la communauté libanaise maronite (Église Saint-Antoine-le-Grand) par [REDACTED]. Cette communauté maronite catholique est installée depuis 28 ans sur l'avenue Ducharme. On célèbre 3 messes le dimanche et les scouts se réunissent le vendredi soir. La semaine sainte est également un temps fort pour eux. Il y a procession extérieure le dimanche des Rameaux. Les autres célébrations se font à l'intérieur, y compris une messe de minuit la veille de Pâques. Plusieurs activités paroissiales sont organisées, particulièrement au jour de l'an. Les paroissiens viennent de partout sur l'île de Montréal. Les relations avec le voisinage sont excellentes et des accommodements ont été trouvés pour faciliter le stationnement des paroissiens le dimanche.

6. Présentation de la communauté hassidique par Mme Mindy Pollak. [REDACTED]

[REDACTED] Il y a plusieurs communautés à Outremont et 8 ou 9 synagogues. Plusieurs grandes fêtes religieuses sont célébrées dans l'année, dont Purim qui est la plus exubérante. Les processions n'ont lieu que lorsqu'il y a visite d'un grand rabbin ou lors de la présentation d'une nouvelle Torah. En plus des différences religieuses, il y a de grandes différences culturelles, surtout au niveau de la langue. La plus grande peur est celle de l'assimilation. Il faut différencier entre intégration dont le résultat serait de vivre ensemble en paix et assimilation où il y aurait risque de perdre sa religion.

Énumération des diverses problématiques soulevées par la présence des communautés hassidiques à Outremont (et à ce propos, il semble y avoir moins de frictions dans le quartier du Mile-End). Beaucoup relèvent de mauvaises relations de voisinage. Il faudrait se concentrer sur les vrais problèmes et établir la liste de ceux sur lesquels le comité devrait se pencher.

L'ignorance semble être à la base de nombreux malentendus. La ville centre publie un calendrier multiculturel. M. Koussa en distribuera aux membres du comité. La série d'articles de M. Julien Bauer pourrait être publiée de nouveau.

7. Échanges de questions-réponses gérées par la présidente du comité. Deux principales questions. 1) Plusieurs communautés vivent à Outremont. Pourquoi la communauté hassidique est celle qui semble avoir le plus de problèmes ? 2) Cette communauté est établie depuis une quarantaine d'années à Outremont. Pourquoi les relations sont-elles devenues plus difficiles au cours des dernières années ?

8. Projet de règlement sur l'occupation temporaire de la voie publique pour la tenue d'évènements spéciaux.

Il est mentionné, entre autres, dans ce projet de règlement que la tenue d'un événement spécial est interdite entre 22h et 7h 30. Pour la liturgie russe orthodoxe, cette contrainte est inacceptable car il est essentiel que les processions de Pâques se déroulent à minuit. Les membres présents constatent que beaucoup d'éléments leur manquent pour pouvoir se prononcer et que ce projet crée plusieurs problèmes et ambiguïtés. On se demande également s'il y a cohérence entre ce projet de règlement et la loi 78 votée par l'Assemblée nationale. Pour toutes ces raisons :

François Dupin, secondé par Graham Carpenter, propose que l'étude de ce projet soit reportée à la prochaine réunion, et que les documents suivants nous soient présentés :

- a. L'ancien règlement
- b. Le préambule au projet de nouveau règlement

On demande également que la greffière, Me Marie-France Paquet, soit présente pour répondre à nos questions.

Adopté à l'unanimité.

9. Prochaine réunion : le lundi 27 août prochain à 18 heures.

10. Levée de l'assemblée.